

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Gestion et impression de la Feuille des avis officiels : le Conseil d'État désigne un nouveau prestataire

À l'issue de la procédure d'appel d'offres, le Conseil d'État a attribué le mandat de gestion opérationnelle et commerciale de la Feuille des avis officiels (FAO) pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 au consortium IMPACT Médias, basé à Nyon.

Actuellement effectuée à Berne, l'impression de la FAO sera désormais assurée par le Centre d'Impression Romand (CIR) à Monthey, propriété du groupe ESH Médias. Ce groupe est un acteur investi de longue date dans le paysage médiatique romand et particulièrement dans le canton de Vaud, où il édite les titres *La Côte*, *Le Nord Vaudois* et *Le Journal de Cossonay*.

Dans son offre, le consortium, composé d'Impactmédias SA et d'ESH Médias Editions SA, prévoit la reprise du personnel et des compétences engagés aujourd'hui dans la publication, ce qui permettra une transition fluide, la continuité des activités et le maintien des emplois dans le canton. Ces éléments essentiels, conjugués à la qualité générale du dossier présenté et à la capacité d'accompagner l'évolution vers le futur modèle numérique, ont convaincu le Conseil d'État.

Cette adjudication intervient conformément à la décision du Grand Conseil, prise en janvier 2025, de maintenir la publication imprimée de la FAO jusqu'à fin 2028 et de préparer la transition vers une forme électronique, dès le 1er janvier 2029. Le cadre légal prévoit également la possibilité d'octroyer une aide au démarrage à un éditeur privé souhaitant publier, à cette échéance, une version imprimée indépendante de l'État.

La Feuille des avis officiels continuera de paraître deux fois par semaine, les mardis et vendredis, dès le 9 janvier 2026.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, **079 425 60 14**